



L'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

## L'Edito du Maire

Pourquoi nous avons décidé une augmentation de la taxe foncière lors du vote du budget 2025 :

2024 aura marqué un tournant pour les finances locales. Parmi les recettes de fonctionnement des communes figurent la répartition au niveau départemental des droits de mutations (taxes perçues par les notaires sur les transactions immobilières) et les fonds de répartition de la taxe professionnelle.

A la demande des services de l'état aux départements, le conseil départemental a dû réviser ses critères d'attribution et s'aligner sur la règle nationale, abandonnant une répartition jusque-là délibérément favorable aux petites communes.

Résultat : une réduction des recettes de 99 000 € entre 2023 et 2024, ce qui représente 1/3 de notre budget de fonctionnement, anéantissant tout excédent pour l'exercice comptable 2024.

Lors du vote du budget 2025, le conseil municipal a donc décidé une augmentation du taux de taxes foncières de 10 %. Précisons que ce taux n'avait subi aucun relèvement depuis 12 ans. Avec un taux de 31,44 % en 2025, la taxe foncière restera sensiblement inférieure à la moyenne départementale (35,45 %) et nationale (39,74 %).

Par cette décision, le conseil municipal affirme sa volonté de préserver les réserves antérieures qui doivent être destinées au financement des investissements futurs (rénovations et mises aux normes des bâtiments communaux, réfection et entretien des routes et infrastructures communales, ... )

Votre Maire, Hervé BUTTARD

## Agenda :

- ⌚ Dimanche 7 décembre à 12h :  
**Repas de Noël et goûter des enfants**  
Réservation auprès de Corbel Animation
  
- ⌚ Dimanche 18 janvier à 15h :  
**Vœux du Maire à la salle La Grange**



### Cérémonie du 11 novembre :

Comme chaque année, sous un soleil radieux et une chaleur exceptionnelle pour la saison, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts pour un moment de recueillement.

Après la lecture du discours de la ministre par notre maire, l'appel de nos morts et la marseillaise, la cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de respect et de souvenir. Une quarantaine de participants se sont ensuite réunis autour du verre de l'amitié, accompagné d'un petit buffet, offrant un moment convivial de rencontre et d'échange.



Commune adhérente



## Les actualités :

### Une deuxième fleur pour Corbel :

Odile, Nelly, Patricia, Claire, Simone, Monique, Évelyne, Jean Michel, Jean Paul 1 et Jean Paul 2, nos bénévoles du jardin, sont heureux de vous annoncer que Corbel vient d'obtenir sa deuxième fleur au concours régional des villes et villages fleuris de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre première fleur nous avait été attribuée en 2019, et cette année, nous concourrions pour le renouvellement de ce titre. Le jury a estimé que Corbel méritait plus qu'une fleur et nous a attribué cette deuxième fleur, ce qui est exceptionnel.

Cette récompense nous enchante et souligne les efforts constants que nous déployons, du printemps à automne, depuis plus d'une dizaine d'années.

Félicitations à toute l'équipe !



### Etat civil

#### Mariages :

- 14 juin 2025 :

Mme Florence JACQUET et M. Jean BOUCHER (dit Fabrice)

- 6 septembre 2025 :

Mme Jessica HIBBERT et Mme Adriana VALDEZ MAZZOTTI

*Félicitations aux jeunes marié.e.s !*



### L'hiver est là, rappels des bonnes pratiques :



Déneigement des voies communales de Corbel – plus de 13 km de voiries, la prestation de déneigement est confiée à une entreprise locale qui intervient selon une tournée déterminée et qui déneige au moins une fois par jour. Pour ne pas perturber et retarder les opérations de déneigement, il est demandé à tous de ne pas interpréter directement ou par téléphone l'intervenant chargé du déneigement.

En complément de ces opérations et pour assurer une meilleure sécurité des usagers, nous positionnons dès l'entrée de l'hiver des bacs à gravier dans les secteurs clés de la commune : hameau des Cruz, chemin du Thimelet, route des Buis, chemin des Rousses. Ces bacs sont présents uniquement sur la période hivernale.

En 2022, la mairie avait fait l'acquisition d'une fraise à neige achetée 10 000 €. Cet équipement permet de déneiger les talus de neige tassée et mouillée de la route départementale dans le centre bourg et certains espaces où le chasse-neige ne peut pas intervenir.

### Quelques bons comportements citoyens :

- Arrêts de neige sur toiture : les propriétaires des maisons contiguës à la voie publique sont tenus de tout mettre en œuvre afin de s'assurer que la neige qui tombe de leurs toits ne nuit pas à la sécurité publique et à la commodité du passage au niveau des voies communales. Si, à la suite d'une chute de neige tombant d'un toit sur la voie communale, cette dernière se trouve encombrée, le propriétaire intéressé dégagera ou fera dégager à ses frais, sans délai, la neige ainsi déversée afin de rétablir la commodité de passage.
- Loi Montagne : en période hivernale, les équipements hivernaux sont obligatoires en Savoie du 1er novembre 2025 au 31 mars 2026.



### Élections municipales de mars 2026 :

#### Changement du mode de scrutin dans notre commune



Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à CORBEL. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme CORBEL, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.  
**Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.**
- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (11 personnes pour CORBEL) soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas si ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Enfin, notez que pour des questions d'accessibilité, le bureau de vote ne sera plus à la salle du conseil mais à la salle "La Grange".

# Le Murmure du Gringalet n°14

## Belle réussite pour le feu d'artifice du 13 juillet :

La journée du 13 juillet a été une belle réussite !

Elle a débuté en musique avec la chorale « Les Copains de Chartreuse », dirigée par Mme Agnieszka ZUR qui a enthousiasmé le public venu nombreux remplir l'église.

La route étant fermée pour l'occasion, la fête s'est poursuivie devant l'église, où Corbel Animation tenait la buvette, accompagnée d'un orchestre installé devant la mairie.

Le restaurant Pompon a régalé petits et grands avec ses délicieux burgers, dont la recette a été reversée intégralement à l'association « Le petit Matéo ».

Le feu d'artifice, moment tant attendu, a ensuite illuminé le ciel et ravi les spectateurs. La soirée s'est prolongée sur la « terrasse de Pompon » dans une ambiance très festive.

Même si la pluie est venue clore les festivités un peu plus tôt que prévu, les coeurs, eux, sont restés joyeux après cette belle journée conviviale. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles impliqués qui ont permis la réussite de ce bel évènement !



## Les chantiers jeunes 2025:

Ayant eu la chance que Corbel soit sélectionné pour la 3ème fois pour bénéficier des chantiers jeunes, nous avions prévu le nettoyage de quelques bassins et le vernissage de la cabane à poubelle des Curiés.

Les bassins du chef-lieu et celui en-dessous des Roses ont été nettoyés.



Lorsque nous sommes allés à la cabane poubelle des Curiés, surprise ! Il y avait à l'intérieur un gros nid de guêpes ! Donc pas question de poncer et revernir ! Alors, le bassin du Laviu s'est vu nettoyer pour la 2ème année consécutive.

## Réhabilitation du moulin du Rieu par les Corbelin(e)s, fin de campagne 2025 :

L'automne a été riche en activités :

- Fabrication et pose d'une nouvelle porte.
- Construction des escaliers pour monter au bassin (la serve).
- Sur le même trajet, fabrication d'une passerelle au dessus du canal d'aménée.
- Mise en place de la vanne de vidange du bassin.
- Réalisation du trop plein du bassin et de son déversoir.
- Sécurisation et mise en eau du bassin.
- Débouchage et restauration de l'intérieur de la conduite forcée (le coursier) et mise en place de grilles évitant son obstruction.
- Résultat: la totalité du chemin de l'eau est rétablie !



Etape importante en cette fin de troisième année au moulin :

Les bénévoles créent l'association « Les amis du petit patrimoine bâti de Corbel » conventionnée avec la commune.

Ses objectifs sont :

- La préservation du petit patrimoine bâti de Corbel (vernaculaire) par sa restauration grâce aux bénévoles.
- L'accessibilité à ces sites patrimoniaux aux habitants de Corbel et aux visiteurs extérieurs à la commune.
- L'accueil sur ces sites d'événements festifs, artistiques, culturels, pédagogiques et citoyens, en lien avec les autres associations de Corbel.
- La transmission aux générations futures, des lieux, de leurs histoires et des savoir-faire qui ont permis leurs constructions.

Des questions, des idées, envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Francis Menu (06.30.18.87.53 francismenu@laposte.net)

Eric Putot (06.75.56.03.21 eric.putot@hotmail.fr)

## Participation scolarité :

La commune devant faire face à de nouvelles contraintes budgétaires, le conseil municipal a décidé, par délibération du 11 juillet dernier, de diminuer l'aide forfaitaire annuelle allouée aux familles ayant des enfants scolarisés en école primaire ou en collège. Ainsi, à compter de cette année scolaire 2025-2026, le montant de la participation passe à 300 € par enfant.

Afin de bénéficier de cette aide, chaque famille est invitée à se manifester auprès du secrétariat de mairie avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours pour obtenir la liste des documents à fournir.

*Attention : il n'y aura ni sollicitation, ni relance des familles concernées, et aucune rétroactivité ne sera appliquée.*

## Les projets en cours et à venir :



### Le retour de nos cloches :

Le village a retrouvé le son de ses cloches ! Les travaux du beffroi de l'église se sont achevés le 25 novembre 2025, permettant une remise en fonctionnement par l'entreprise Paccard dès la semaine suivante.

Les Corbelins attendaient avec impatience ce moment : après plusieurs mois de silence, les cloches vont rythmer à nouveau la vie du village, pour le plaisir de tous.

### Rénovation du local technique municipal et création de sanitaires publics aux normes PMR :

Jeudi 13 novembre étaient réceptionnés les travaux du nouveau local municipal et des sanitaires publics. Ces travaux réalisés par des entreprises locales ont été réalisés avec succès.

- Gros œuvre et démolition : GOMES DOS SANTOS Maçonnerie
- Menuiserie : OFFREDI Menuiserie
- Plomberie : RUEL Christophe
- Electricité : 3M ELEC
- Carrelage : Vision Carrelage
- Plâtrerie Peinture : CUVELLIER Rudy

Devant le manque crucial d'espaces de stockage, d'un espace pour l'entretien des matériels municipaux gérés par notre technicien municipal « Christophe », de rangement des matériels et des outillages de l'équipe de bénévoles des espaces verts de la commune, animée par Evelyne PHILIPPE,

Et d'autre part, la nécessité d'équiper le chef-lieu de WC publics aux normes handicapés,

A conduit l'équipe municipale à réhabiliter le bâtiment abritant le transformateur du chef-lieu en trois zones distinctes :

- Le transformateur (zone restant en l'état)
- Un local technique spacieux équipé d'un escalier bois pour accéder à la mezzanine (zone de stockage) avec une entrée directement sur la route départementale pour faciliter l'entrée et la sortie du gros matériel (déneigeuse, tondeuses, débroussailleuse, panneaux électoraux, ...)
- Un sanitaire public (accessible PMR)



### Travaux : Réaménagement du nouveau cimetière

Les travaux engagés sur le nouveau cimetière sont pratiquement terminés :

- Installation de 6 cavernes
- Restructuration des allées et des plates-bandes
- Plantation d'un arbre coté columbarium autour duquel seront installés des bancs
- Enherbement des allées

Enfin, la route entre le chef lieu et le cimetière a été reprise cette année, suite à la dégradation de l'enrobé ces dernières années.



### Ancien cimetière : recensement :

La commune démarre un vaste chantier de recensement des concessions de l'ancien cimetière : durée, état, sépulture associée, ... L'objectif, à terme, est de pouvoir récupérer certains emplacements vides ou abandonnés afin de les proposer aux personnes intéressées.

*Ne vous étonnez donc pas de voir y fleurir des petites pancartes ces prochains mois !*

# Le Murmure du Gringalet n°14

## LE MURMURE DES ASSOCIATIONS :

### ■ APVECA :

Ce sera l'année du dixième anniversaire de la création de notre association et du centième anniversaire de la naissance d'ARCABAS.

Les animations feront toutes l'objet d'une liaison avec ces deux événements que ce soit au niveau de la communication, de la présentation au moment des représentations, voire par le thème choisi par les artistes. L'œuvre d'ARCABAS à CORBEL sera également mise en valeur par un calendrier de visites commentées de l'église par Jean-Claude MALECOT sur réservation au préalable par téléphone au 0775769880.

Le site internet de l' APVECA - <https://apveca.jimdofree.com/>- apportera toutes les informations nécessaires notamment celles transmises par le comité du centenaire d'ARCABAS duquel notre association est partie prenante.



Pour 2026, l'APVECA vous dévoile son projet de programme :

#### ⌚ Samedi 21 mars 2026 à 14h00 à la Salle "La Grange" à CORBEL :

Assemblée Générale Ordinaire de l'APVECA ouverte à tous, suivie à 15h30 et au même lieu, du spectacle "Le Très-Bas" conçu et mis en scène par Laurent PONCELET. Un spectacle métissé autour de l'écriture délicate et percutante de Christian BOBIN, mêlant théâtre, musique, danse et dessins réalisés et projetés durant la représentation.

#### ⌚ Samedi 23 mai 2026 à 18h00 à l'Église de CORBEL :

L'ENSEMBLE MUSICÂME France, orchestre français réunissant des musiciens internationaux, proposera un voyage musical universel entre classique, opéra, tango et émotion.



#### ⌚ Dimanche 5 juillet 2026 à 17h00 à l'Église de CORBEL :

Deux Corbelins, Pascale SEIGLE, violoniste et Fearghal MC CARTAN, harpiste, dans le cadre des « MUSICADES DE CORBEL », cinquième édition de ce mini festival musical créé sur une idée de Pascale et coorganisé avec l'association CORBEL ANIMATION : concert de musique inspirée par les œuvres d'ARCABAS. En première partie l'ensemble TRISKEL BAROQUE créé par Fearghal invitera le public à plonger dans l'univers musical celtique des XVIIe et XVIIIe siècles.

#### ⌚ Samedi 10 octobre 2026 à 17h00 à l'Église de CORBEL :

Concert de Anne CHARREL VANDERCAM, corbeline, au piano sur le thème de l'AMOUR cher à ARCABAS. Elle sera accompagnée par Philippe NONCLE, chanteur lyrique.

### ■ Corbel Animation :

2 événements à venir pour Corbel Animation :

❖ **Samedi 22 novembre** : Marrons grillés et vin chaud. Tous-tes les corbelin-es sont invité-es à la salle des fêtes à partir de 11 h.

❖ **Dimanche 7 décembre** : Repas de Noël à la salle des fêtes. Animation enfants dans l'après-midi. Les Ainé-es de la Commune (+ 70 a) sont invité-es.



Inscriptions auprès de [corbel.animation@laposte.net](mailto:corbel.animation@laposte.net) ou par téléphone au 06 30 62 64 45 avant le 1er décembre

### ■ Corbel à fruits :

Au lotissement Morel, l'association « Corbel à fruits » fête ce mois de novembre les trois ans d'existence de son verger, une parcelle d'arbres fruitiers composée de pruniers, pommiers et poiriers de différentes espèces.

Les premiers fruits sont apparus cet été pour une récolte encore modeste ; la saison prochaine devrait être plus abondante avec la poursuite de la croissance des arbres, si les conditions climatiques jouent en leur faveur.

Ce sont les pruniers, plus adaptés au terrain et à l'altitude de Corbel, qui bénéficient de la croissance la plus rapide.

Les membres de l'association se relaient pour les différents travaux nécessités par l'entretien de la parcelle, en particulier les tontes.

L'association renouvelle ses remerciements à la mairie pour le soutien qu'elle a apporté à ce beau projet.



## CONCILIATEUR DE JUSTICE : quelle est sa mission ?

Il suffit souvent de peu de choses pour que la vie devienne difficile : un litige avec un artisan, un désaccord avec un fournisseur de téléphonie, un conflit avec son propriétaire ou son locataire, ou encore un voisin.....

Il existe un moyen simple, rapide, gratuit et efficace de résoudre le problème : le conciliateur de justice.

Le conciliateur n'est donc ni juge ni enquêteur (même s'il se rend sur place le cas échéant pour constater les faits) ni un conseiller juridique. Il intervient à la demande, soit d'un particulier soit du Tribunal d'Instance, et dans le seul but de trouver un accord par le dialogue et la concertation. Son rôle n'est pas de savoir qui a raison ou tort, mais d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire les 2 parties.

Le conciliateur ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'administration, l'état ou les collectivités, le droit du travail et syndical.

Alors que la justice demande du temps, un formalisme rigoureux et génère des frais, la conciliation est gratuite, simple et rapide, elle ne repose que sur la bonne volonté des uns et des autres de trouver un accord satisfaisant pour chacun.

Afin de rencontrer le conciliateur de justice, contactez France Services à Saint Pierre d'Entremont: (dans les locaux de la poste, 1 place René Cassin, 73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT). Il est préférable de prendre RDV au 06 56 82 31 03.

Horaires (mêmes horaires que la poste) :

- Horaires (huitres horaires que la poste) :

  - Lundi 8h45 – 12h30
  - Mardi 9h15 – 12h30
  - Mercredi 8h45 – 12h30 13h30 – 16h45
  - Jeudi fermé
  - Vendredi 8h45 – 12h30 13h30 – 16h45
  - Samedi 9h – 12h



Il existe également des permanences à la maison France Services des Echelles

## Changements dans les démarches d'urbanisme

Les déclarations préalables (DP) sont élargies à de nouveaux types de travaux.



ôtures, façades, toitures, démolition

Il est désormais obligatoire de déposer une déclaration préalable pour :

- l'installation ou la modification d'une clôture
  - la réfection d'une façade même à l'identique
  - la réfection d'une toiture, même à l'identique

Pour la démolition d'un bâtiment, totale ou partielle il faut demander un permis de démolir.

Ces démarches permettent à la commune de veiller à la qualité architecturale et à l'intégration harmonieuse des constructions dans le paysage.

 Avant tout projet, pensez à contacter le service urbanisme de la mairie pour connaître la démarche adaptée.

A noter enfin que l'instruction des Permis de Construire des Etablissements recevant du Public est gérée par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC)

Mairie de Corbel

259 route de la Cluse

2591 route de la Cluse  
73160 CORBEL Télénphone : 04 79 65 73 05 Email: mairie@corbel.fr

Le Murmure du Gringalet est édité et imprimé par la Mairie de Corbel sur papier recyclé. Retrouvez ce bulletin sur notre site [www.corbel.fr](http://www.corbel.fr). Ne pas jeter sur la voie publique.

## Dossier sur les invasifs

### La Berce du Caucase : une plante impressionnante et dangereuse

La Berce du Caucase est une plante originaire des régions du Caucase. C'est une plante fascinante mais dangereuse : cette plante, qui peut atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur, est facilement reconnaissable grâce à ses grandes feuilles découpées et ses fleurs blanches en ombelles, qui ressemblent à celles de la carotte.

Nuisances :

Présence de composés chimiques dans ses tiges, feuilles et fleurs qui provoquent de graves brûlures de la peau des cloques des réactions allergique surtout en cas d'exposition au soleil. Les effets peuvent durer plusieurs années. Elle monopolise l'espace et la lumière au détriment de la flore locale

Les bons gestes :

Ne pas toucher la plante à mains nues. Se couvrir l'ensemble du corps avant les actions de destruction. En cas de contact, essuyer sans frotter et laver à grandes eaux.

Recommandations de gestion :

- Eviter l'implantation en plante d'ornement.
- Arracher manuellement en sectionnant le système racinaire, ne pas disséminer les graines.
- Ne pas mettre dans le compost mais dans la poubelle



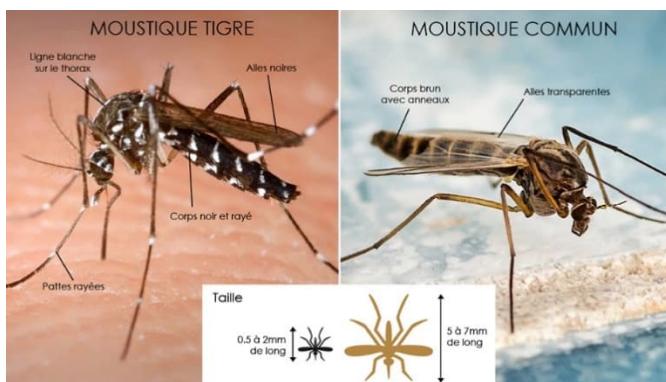
### Moustique tigre

Le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain. Identifié la première fois en France métropolitaine en 2004, il ne cesse de progresser sur le territoire et est aujourd'hui présent dans plus de deux tiers des départements.

Particulièrement nuisant car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika. Les réflexes à adopter consistent à supprimer les lieux de ponte potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau. Il est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro.

Adoptons les bonnes pratiques !

- Supprimez au maximum les lieux de ponte autour de chez vous.
- Portez des vêtements amples et de couleur claire, il préfère les couleurs sombres
- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin pour vider les contenants où l'eau reste accumulée videz-les ou asséchez-les (coupelles de pots fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasol, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres).
- Je cure régulièrement pour faciliter le bon écoulement d'eau (siphons, fontaines, gouttières, cheneaux et rigoles).



Mairie de Corbel

259 route de la Cluse  
73160 CORBEL    Téléphone : 04 79 65 73 05    Email: mairie@corbel.fr

Le Murmure du Gringalet est édité et imprimé par la Mairie de Corbel sur papier recyclé. Retrouvez ce bulletin sur notre site [www.corbel.fr](http://www.corbel.fr).  
Ne pas jeter sur la voie publique.

## Dossier sur les invasifs

### Les Processionnaires du Pin : un fléau pour les forêts

Les processionnaires du pin sont connus pour leur mode de vie particulier et leurs impacts négatifs sur les forêts de pins. Originaires d'Europe, ces chenilles sont un véritable fléau pour les écosystèmes forestiers.

Caractéristiques et comportement :

Les processionnaires du pin se caractérisent par leur comportement de déplacement en file indienne, formant des "processions" lorsque les larves quittent leur nid pour se nourrir. Ce phénomène est particulièrement visible au printemps, lorsque les chenilles, recouvertes de poils urticants, descendent des arbres à la recherche de nourriture. Les poils contiennent des toxines urticantes. En cas de contact avec la peau et les muqueuses : démangeaisons très vives, conjonctivite, toux irritatives et parfois troubles graves (œdèmes). Dispersion des poils au gré du vent lorsque la chenille est agressée. Ils ont une forme de harpon qui s'accroche aux habits ou à la peau. Ils restent urticants dans l'air, les nids et les vêtements. Nuisance pour les animaux : en cas de contact, inflammation possible des muqueuses voire nécrose de la langue.

Les bons gestes :

- Ne pas manipuler les chenilles et les nids
- Ne pas balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants
- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition
- Porter des vêtements couvrants si fréquentation des zones infectées
- Ne pas faire sécher le linge à l'extérieur par grand vent
- En cas de contact : prendre une douche, changer de vêtements et les laver au-dessus de 60°C



### La Punaise de Lit : un fléau invisible

La punaise de lit est un insecte parasite qui se nourrit du sang des humains et des animaux.

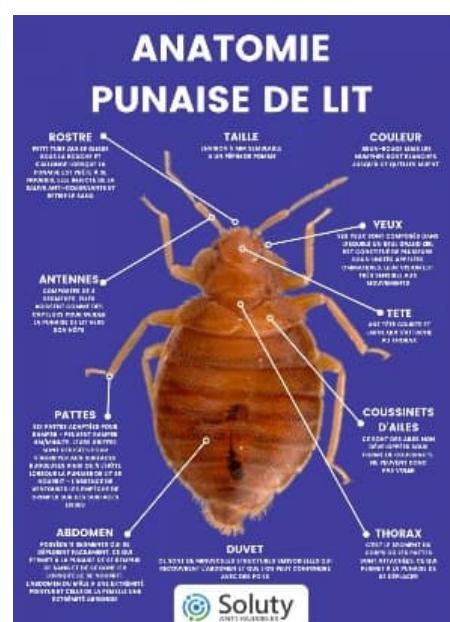
Elles mesurent environ 4 à 5 mm de long. Elles ont un corps ovale et aplati, de couleur brunâtre, ce qui leur permet de se cacher facilement dans les fissures et les recoins. Ces insectes sont principalement nocturnes, ce qui signifie qu'ils sortent surtout la nuit pour se nourrir, rendant leur détection difficile.

Signes d'infestation

Les infestations de punaises de lit se manifestent souvent par des démangeaisons et des éruptions cutanées dues à leurs piqûres. On peut également trouver de petites taches de sang sur les draps ou des excréments bruns sur les matelas et les meubles. La présence d'œufs ou de carapaces vides peut également indiquer une infestation.

Prévention et traitement

Pour prévenir les infestations, il est conseillé de vérifier régulièrement les literies et les meubles, notamment lors de voyages. Si une infestation est suspectée, il est essentiel d'agir rapidement. Les traitements peuvent inclure des méthodes chimiques, comme les insecticides, ainsi que des solutions non chimiques, telles que la chaleur ou la vapeur, qui tuent les punaises à toutes les étapes de leur cycle de vie.



Mairie de Corbel

259 route de la Cluse  
73160 CORBEL    Téléphone : 04 79 65 73 05    Email: mairie@corbel.fr

Le Murmure du Gringalet est édité et imprimé par la Mairie de Corbel sur papier recyclé. Retrouvez ce bulletin sur notre site [www.corbel.fr](http://www.corbel.fr). Ne pas jeter sur la voie publique.